

Discours sur la prééminence à accorder à la peinture ou à la sculpture.

Rapport sur les bains publics établis à Lyon sur le Rhône le 10 janvier 1767.

Observations sur divers ouvrages de l'art, existant à Lyon.

Discours de réception à l'Académie de Lyon.

Enfin, Observations sur les bâtiments de Saint-Pierre; dans cet écrit, l'artiste donne la description des ordres qui décorent la façade de ce palais, il reproche à de la Valfinière, gentilhomme d'Avignon, qui en donna le dessin, d'avoir établi des entresols au-dessus du rez-de-chaussée et d'avoir ménagé des jours dans la frise de l'entablement qui couronne cet édifice.

C.-E. PERRET DE LA MENUE.